

**Arrêté du 23 janvier 2013 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional  
de la cour d'appel de Bourges**

**NOR : JUSB1302292A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services  
administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de M. Gilbert FUGET, greffier du 1er grade, en sa qualité de régisseur suppléant du service administratif régional de la cour d'appel de Bourges.

**Article 2**

Mme Françoise BRETON épouse COLICCI, greffière en chef du 1er grade, 2ème catégorie, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante du service administratif régional de la cour d'appel de Bourges.

**Article 3**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bourges, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 23 janvier 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**